

Accueil / France - Monde / Environnement

Verniolle. Cours d'eau : de nouvelles pratiques à faire émerger

ABONNÉS 



Des techniciens du Symar et de la chambre d'agriculture sont venus exposer leurs solutions aux habitants.DDM.

[f](#) [X](#) [in](#)  

Environnement, Verniolle, Ariège

Publié le 05/10/2022 à 05:09

Correspondant

La municipalité a invité, mercredi dernier, les habitants de la commune à participer à une réunion publique autour de l'entretien des cours d'eau (Crieu et Galage), de la plantation et de l'entretien d'arbres et de haies et leur incidence sur l'environnement.

"La municipalité s'est rapprochée du syndicat mixte d'aménagement des rivières du Val d'Ariège (Symar). Nous souhaitons mettre en œuvre les pratiques que ce syndicat préconise afin d'entretenir les cours d'eau et ainsi prévenir les risques d'inondation", a souligné Bernard Rouby, adjoint au maire.

Les techniciens du Symar, en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations ont mis en avant que "rien ne peut se faire sans l'acceptation

des riverains, propriétaires et responsables du lit jusqu'à son milieu".

Sur l'entretien des cours d'eau deux stratégies s'opposent. L'utilisation de l'épareuse pour nettoyer les rives et le lit des cours d'eau, accélère la circulation de l'eau.

Inversement "l'embroussaillage" des rives, accompagné de la plantation d'arbre et d'un nettoyage régulier du fond du cours d'eau, régule l'eau et facilite le drainage et l'absorption par les racines et le renforcement des rives.

Si le Syamar aimerait convaincre l'ensemble des riverains de l'intérêt de réguler l'eau, en attendant les deux systèmes cohabitent avec les risques que représentent la succession d'une zone d'accélération et d'une zone de freinage. De plus une bonne partie de la zone urbanisée de Verniolle étant située en zone inondable, le Syamar a décidé que les visites d'entretien sur la galage de Fontanet seront annuelles.

Quant au technicien de la chambre d'agriculture, il a présenté le travail mené par "les haies ariégeoises", afin d'inciter à la création de haies qui ont entre autres un rôle de brise-vent et de limitation de l'érosion.

Les participants se sont interrogés sur l'accompagnement financier, dont pouvaient bénéficier les agriculteurs pour inciter à ces changements de pratiques. Hormis l'aide à la plantation, rien n'est prévu. Des réflexions doivent être conduites, pour qu'en amont des zones à risque, soient créées des zones de retenue dans des champs, dont les cultures seraient endommagées pour la sécurité des villageois.

Mais si cette réunion d'information était importante, certains sont toutefois repartis avec plus d'interrogations qu'à leur arrivée.

[Voir les commentaires](#)

Réagir

